

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023**  
**COMMUNE DE LONGEVILLE-EN-BARROIS**

La réunion a débuté le 28 septembre 2023 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur BEAUFORT Lionel.

**Membres présents :**

Monsieur BASTIEN Jean-Claude - 1er Adjoint  
Monsieur BEAUFORT Lionel - Maire  
Madame CHAPPELLIER Monique - Conseillère Municipale  
Madame CHEVAL Sandrine - 2ème Adjointe  
Monsieur DELLENBACH Jean-Luc - Conseiller Municipal  
Madame DILLINGER Mélanie - Conseillère Municipale Déléguée  
Madame DROOLANS Nelly - Conseillère Municipale  
Monsieur FOUNEAU COMTE Max - Conseiller Municipal  
Madame GUILLAUME Elisabeth - Conseillère Municipale  
Madame JAMAIN Corinne - Conseillère Municipale  
Monsieur LAVOIVRE Jean-Luc - Conseiller Municipal Délégué  
Monsieur MATHIEU Stéphane - Conseiller Municipal Délégué  
Madame RIEHL Doriane - Conseillère Municipale  
Monsieur SCHWARZ Philippe - Conseiller Municipal

**Membres absents représentés :**

Monsieur GOUSSELOT Didier - Conseiller Municipal Délégué Pouvoir donné à M BEAUFORT Lionel - Maire

**Membres absents :**

-

Secrétaire de séance : Monsieur FOUNEAU COMTE Max

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

2023092801DE - Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement du groupe scolaire François Laux  
2023092802DE - Marché public des assurances : compte-rendu  
2023092803DE - Travaux Eglise Saint-Hilaire : report  
2023092804DE - Convention Jay Dance  
2023092805DE - Lancement du projet de vidéoprotection  
2023092806DE - Modification horaires d'ouverture du bureau du secrétariat de la mairie  
2023092807DE - Agence postale Communale  
2023092808DE - Proposition place Jean Manchette  
2023092809DE - Opérations budgétaires : compte-rendu fongibilité des crédits  
2023092810DE - Groupe scolaire : personnel communal  
2023092811DE - Groupe scolaire : subvention  
2023092812DE - Affouages : tarifs  
2023092813DE - Brioches de l'amitié  
- Questions diverses

**2023092801DE - Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement du groupe scolaire François Laux**

Rappel est fait de la décision du 10 octobre 2022 de fixer un tarif unique de 782 euros par élèves pour les sections maternelle et élémentaire concernant la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement du groupe scolaire François Laux.

Pour information, le tarif unique de la Ville de Bar le Duc est de :

\* 958 € par élève pour l'année scolaire 2022-2023

\* 818 € par élève pour l'année scolaire 2021-2022

Pour la rentrée scolaire de septembre 2023, le nombre d'élèves est de :

- Villers le Sec : 1
- Tannois : 31
- Guerpont : 2
- Silmont : 3
- Savonnières devant Bar : 11
- Longeville en Barrois : 71
- Bar le Duc : 13
- Resson : 19
- Montplonne : 2
- Ligny en Barrois : 2
- Fains – Veel : 1
- Dagonville : 2
- Chantraine : 2
- Boviollles : 1
- Beurey sur Saulx : 1
- Ancerville : 2
- Ailly sur Noye : 1
- Totalité : 165

Après étude et discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide de fixer à 822 € par élève la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement du groupe scolaire François Laux.

**15 voix pour**

**2023092802DE - Marché public des assurances : compte-rendu**

Compte-rendu est fait de la consultation selon la procédure adaptée des marchés d'assurance.

Le dossier a été confié à la société RISK PARTENAIRES qui était chargé de la rédaction des DCE et de l'analyse des offres,

Vu le compte-rendu effectué par Mme SAUVAGE en date du 05 septembre 2023,

Vu la demande de négociation avec demande de remise des offres en date du 19 septembre

2023 à  
12 h 00 dernier délai,

Compte-rendu est fait pour les différents lots :

- Lot 1- assurance responsabilité civile- attribué à SMACL
- Lot 2- assurance protection fonctionnelle – attribué à SMACL
- Lot 3- assurance protection juridique – attribué à SMACL
- Lot 4- assurance flotte automobile – attribué à SMACL
- Lot 5- assurance dommages aux biens – en négociation

**15 voix pour**

**2023092803DE - Travaux Eglise Saint-Hilaire : report**

Vu l'avis favorable de la commission toutes commissions reunie en réunion privée du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2023,  
Vu l'accord téléphonique de la DRAC d'octroi d'une subvention au taux maximum de 30 % sur une base de 450 000.euros au plus par tranche,  
Vu la présentation de l'analyse des comptes de la commune et les projections financières pluriannuelles établies par Monsieur RIDé, Conseiller aux décideurs locaux du service de gestion comptable de Bar le Duc en date du 21 février 2023,,  
Vu le tableau financier établi par l'atelier GREGOIRE André, architecte en charge du dossier,

Après étude et discussion,  
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents de suspendre le projet jusqu'en 2025 sauf pour les travaux d'urgence de la toiture. .

**15 voix pour**

**2023092804DE - Convention Jay Dance**

Vu l'avis favorable de la commission toutes commissions reunie en reunion privée du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2023,

Après étude et discussion,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents donne tout pouvoir au Maire pour signer la convention avec la société de danse Jay Dance pour la mise à disposition de la salle communale sise au 13 bis grande rue .

**15 voix pour**

**2023092805DE - Lancement du projet de vidéoprotection**

Vu l'avis favorable de la réunion privée du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2023,

Après étude et discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents donne tout pouvoir au Maire pour lancer le projet de videoprotection et de signer tout document afférent à ce dossier.

**15 voix pour**

**2023092806DE - Modification horaires d'ouverture du bureau du secrétariat de la mairie**

Après étude et discussion,

Vu l'avis favorable lors de la réunion privée du Conseil Municipal en date du 06 septembre 2023,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents adopte la mise en place des nouveaux horaires d'ouverture du bureau du secrétariat de mairie à compter du 16 octobre 2023.

Lundi		14 h 00 à 18 h 00
Mardi	11 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 00
Mercredi		14 h 00 à 18 h 00
Jeudi	11 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 00
vendredi	11 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 00

**15 voix pour**

**2023092807DE - Agence postale Communale**

Après étude et discussion,

Le Conseil Municipal prend acte de la réouverture de l'agence postale lundi 16 octobre 2023.

Ci-dessous les horaires :

Les lundis et mardis	14 h 00 à 16 h 00
Les mercredis	14 h 00 à 18 h 00
Les jeudis et vendredis	9 h 00 à 11 h 00

**15 voix pour**

**2023092808DE - Proposition place Jean Manchette**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable des membres de la réunion privée du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2023,

Considérant :

- L'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de la place se situant rue Morteau actuellement nommée non officiellement place des Noyers,
- Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :
- adopte la dénomination «place Jean MANCHETTE »
  - charge Monsieur le Maire de communiquer cette information aux services concernés.

### 15 voix pour

<b>2023092809DE - Opérations budgétaires : compte-rendu fongibilité des crédits</b>
---

Vu la délibération en date du 06 juillet 2022 déléguant au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée,

Après étude et discussion,

Le Maire donne compte- rendu des virements de crédits effectués :

- **Objet : annulation de titres année antérieure**
  - o Virement d'une somme de 500 euros du compte 60632(011) au compte 673 (67)
- **Objet : Eglise Saint-Hilaire**
  - o Virement d'une somme de 11 800 euros du compte 2131 (21) au compte 203(20) à l'intérieur de l'opération pour information 17(Eglise).
- **Objet : GIP subvention trop perçu passerelle**
  - o Virement de crédit du compte 2156(21) opération pour information 106 (voirie) au compte 1321 (13) pour une somme de 50.00 euros.

### 15 voix pour

<b>2023092810DE - Groupe scolaire : personnel communal</b>
--

Après étude et discussion,

Vu l'exposé fait lors de la réunion privée du Conseil Municipal du 06 septembre 2023,  
Vu qu'aucun fonctionnaire n'a pu être recruté dans les conditions prévues par la loi,  
Vu le recrutement effectué suite au départ en retraite de la personne en poste,

Après étude et discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide pour régularisation la création d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe permanent à temps non complet pour une durée de 27.04 heures hebdomadaires à compter du 1er septembre 2023.

**15 voix pour**

**2023092811DE - Groupe scolaire : subvention**

Après étude et discussion,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide d'octroyer une subvention d'un montant de 600.00euros à la coopérative scolaire de Longeville en Barrois dans le cadre de ses projets 2023.

**15 voix pour**

**2023092812DE - Affouages : tarifs**

Après étude et discussion,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide de maintenir le tarif à 7.20 euros par stère le tarif pour les affouages 2023-2024.

**15 voix pour**

**2023092813DE - Brioches de l'amitié**

Après étude et discussion,  
Le Conseil Municipal, par 6 contre 1 abstention et 8 pour de participer à l'opération brioches de l'amitié 2024.

Commande sera faite par l'ADAPEI de 50 brioches auprès de la Boulangerie Les fourneaux de Chaupain à Longeville en Barrois.

**8 voix pour**

**6 voix contre** : M DELLENBACH Jean-Luc, M FOUNEAU COMTE Max, Mme GUILLAUME Elisabeth, Mme JAMAIN Corinne, M LAVOIVRE Jean-Luc, M SCHWARZ Philippe

**1 abstention** : Mme CHEVAL Sandrine

**Questions diverses**

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h19.

Monsieur FOUNEAU COMTE Max  
Secrétaire de séance



Procès-verbal du 28 septembre 2023

Monsieur BEAUFORT Lionel,  
Maire



6

